



**RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE**  
**LIGUE AURA BADMINTON**  
**SAISON 2023/2024**



Nom du tournoi : Tournoi national de doubles de Sassenage 23/24  
 N° de dossier : 2303014  
 Club ou comité organisateur du tournoi : SBC38

**GÉNÉRALITÉS**

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)  
 Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.  
 Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 02/03 2024 au 03/03 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 9 terrains  
 Salle 1 = terrains  
 Salle 2 = terrains  
 Salle 3 = terrains  
 Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : BRUNO Olivier  
 Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

**SÉRIES ET TABLEAUX**

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.

8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe  
 En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

**INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE**

11) L'inscription se fera individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 19/02 2024  
 Le nombre maximum de joueurs sera de par jour et/ou par discipline.  
 En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
--------------------------------

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21806>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

18

2 tableaux

22

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera

individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=21806>

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

22/02

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

26/02

2024

Le tirage au sort sera effectué le :

26/02

2024

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'une paire, elle peut être remplacée par une paire inscrite et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire après le tirage au sort, son partenaire dispose de 24 heures pour lui trouver un(e) remplaçant(e) et proposer un partenaire sous réserve qu'il ne modifie pas la constitution du tableau.

## DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

Yonex Aerosensa 20 (AS20)

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 300 blanc

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à **trois minutes** de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

29) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure fixe  
Pour tout volant touchant une structure amovible

Toujours faute  
À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### **SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

Le JA adjoint du tournoi est ARRIGONI Vincent.

Une inscription est considérée comme complète dès lors que les 2 joueurs de la paire sont inscrits.

Le tableau de doubles se déroulera entièrement sur la journée du samedi jusqu'aux finales incluses et les tableaux de mixtes entièrement sur la journée du dimanche.

Le nombre de participants est limité à 190 personnes la journée du samedi et 150 personnes la journée du dimanche.

